

# LE FRANÇAIS DES AFFAIRES DANS LE CADRE DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DE GESTION DES ENTREPRISES

Danielle Dubroca

*Catedrática de la E.U.E.E. de Salamanca*

Les limites qui nous sont imposées pour cet exposé ne nous permettent que d'évoquer rapidement les caractéristiques et les problèmes de l'enseignement du Français de Affaires dans ce qui équivaldrait en France à une École Supérieure.

L'objectif de cette brève intervention consiste à présenter notre école aux chefs d'entreprise français, de leur faire connaître à grands traits notre labour quotidien et de leur indiquer quels résultats nous cherchons à atteindre dans le domaine qui nous préoccupe, le Français des Affaires. Et bien que toutes les Écoles se ressemblent, la nôtre a indubitablement été marquée du sceau de son Université. Nous voudrions donc, pendant ces quelques minutes, indiquer comment nous concevons notre tâche de professeurs de Français des Affaires et de quelle manière nous envisagerons l'avenir de notre discipline. Il est, à notre avis, fondamental que les grandes lignes de la formation reçue par nos étudiants soit divulguée puisque ceux-ci seront un jour, à n'en pas douter, des partenaires ou des interlocuteurs d'entreprises de langue française.

## I. CONFIGURATION DE L'ÉCOLE

Notre École, qui porte le nom de "Escuela Universitaria de Estudios Empresariales" appartient à l'Université de Salamanque et elle en dépend directement au même titre que les Facultés et les autres Écoles.

Sans entrer dans les détails de l'histoire, rappelons que l'École existe à Salamanque depuis 1889 mais qu'en 1970, à la suite d'une réforme du système éducatif espagnol, elle devint, comme toutes les anciennes Écoles de Commerce d'Espagne, École Universitaire. Elle est dirigée par une équipe élue tous les

quatre ans: le directeur est secondé par trois sous-directeurs et un secrétaire. L'administration est assurée par un groupe d'une dizaine de personnes. Les étudiants y accèdent à l'issue de leurs études secondaires, mais depuis plusieurs années, l'essor des études à orientation économique et l'engouement pour les disciplines relevant du commerce et de la gestion ont obligé les autorités académiques à établir un *Numerus Clausus* destiné à garantir la qualité de l'enseignement. Six cents étudiants sont accueillis à chaque rentrée, détenant pour la plupart d'entre eux, une mention au baccalauréat.

Le cursus complet des études comprend trois ans et il est sanctionné par le "Diploma en Ciencias Empresariales" qui débouche soit sur la vie professionnelle, soit sur deux années supplémentaires d'études en faculté, et qui donnent le titre de licencié.

Pour cette année encore, les études sont réparties en deux blocs: deux années communes à tous les étudiants et une troisième année dont une partie des matières est différente selon l'option choisie, soit comptabilité et système informatiques, soit commerce. Par ailleurs, une langue choisie par l'étudiant entre Anglais, Français et Allemand est étudiée obligatoirement pendant les trois ans que durent les études.

Les 7 matières de première année sont essentiellement destinées à introduire les étudiants dans les principales disciplines: Théorie économique, Mathématiques, Comptabilité, Économie de l'entreprise et Droit. L'Histoire économique replace les sciences économiques dans leur contexte culturel et l'étude de la langue vivante, nous y reviendrons, permet de prendre contact avec la vie des affaires vue de l'étranger.

En deuxième année, les 7 matières s'inscrivent à la suite des précédentes. La troisième année se veut plus spécialisée: 7 matières sont communes à tous (Comptabilité des coûts, Structure et politique économique, Statistiques financières, Sociologie de l'entreprise, Droit fiscal, Droit du travail). Trois matières complètent la branche comptabilité (Planification et organisation de comptabilités, Consolidation et analyse de bilans, Gestion financière) et trois autres la branche commerciale (Analyse de marchés, Commerce extérieur et Géopolitique des ressources économiques).

Comme ses homologues en Espagne, notre École est en phase d'établir ses nouveaux programmes, conformément aux directives du Ministère de l'Éducation Nationale. Bien que rien ne soit encore définitif, il semble qu'une

tendance se dégage afin d'offrir aux étudiants une spécialisation plus précoce. L'étude des langues serait maintenue à quelques modifications de détail près, sans renoncer à la possibilité d'introduire une seconde langue dans certaines spécialités.

## **II. LE CORPS PROFESSORAL DE L'ÉCOLE**

L'enseignement est assuré par des professeurs recrutés aux concours nationaux. Les titulaires des chaires sont docteurs dans leur spécialité (8 d'entre eux). Le nombre des professeurs titulaires ordinaires (qui sont parfois également docteurs) s'élève à 26. Avec le reste des professeurs, associés ou assistants, l'école compte à ce jour 55 professeurs.

Comme l'indique la Loi Universitaire, chaque professeur est rattaché au département correspondant à sa spécialité, lequel finance les frais divers, les achats de livres nécessaires aux professeurs et aux étudiants, et auquel il doit rendre compte de ses activités professionnelles. Pour le Français, l'École bénéficie des services d'un professeur titulaire de chaire, de deux professeurs titulaires ordinaires (dont un docteur) et d'un professeur titulaire sous contrat.

Chaque groupe d'étudiants reçoit trois heures de cours de Français par semaine, en salle, et ceux qui en désirent davantage, peuvent se rendre au Laboratoire de langues où ils trouveront un assistant de conversation francophone prêt à les faire travailler plus individuellement à partir de documents enregistrés sur cassette ou sur vidéo-cassette. C'est la solution qui a été retenue pour le moment faute de place et d'heures libres au laboratoire. Il se peut que, dans un avenir relativement proche, les professeurs de Français puissent envisager de compléter leur enseignement grâce à l'ordinateur.

Par ailleurs, les professeurs sont tenus d'assurer six heures de permanence par semaine à l'intention des étudiants qui souhaitent recevoir des explications complémentaires ou des renseignements sur la marche des cours.

## **III. PROFIL DES ÉTUDIANTS**

Les étudiants de l'Université de Salamanque proviennent de trois provinces: province de Salamanque, province de Zamora et province d'Avila.

L'échantillonnage des étudiants inscrits à l'École et issus de chacune de ces provinces est à peu près le même que dans les autres centres de l'Université.

Ces trois provinces sont très peu industrialisées; l'agriculture est extensive dans la plupart des zones et l'élevage est largement représenté. Cette caractéristique revêt un certain intérêt quant à l'enseignement du Français car les zones rurales, plus nombreuses que dans d'autres provinces, ont longtemps conservé le Français grâce aux instituteurs enracinés dans les localités campagnardes; or, le Français était depuis des lustres la langue étrangère par excellence, avant que l'anglais, langue essentiellement véhiculaire, ne vînt la détrôner. Il faut ajouter à cela qu'une grande partie de l'émigration économique à partir des années 60, issue des campagnes, se dirigea vers des zones francophones de sorte que de très nombreux enfants furent plus ou moins scolarisés en Français. De nos jours, ce phénomène, s'est singulièrement atténué mais les effectifs d'étudiants en Français continuent d'en bénéficier. Actuellement, les campagnes sont bien obligées de se mettre au goût du jour car les jeunes instituteurs arrivent le plus souvent munis d'une formation d'anglicistes.

Malheureusement, force est de constater que l'auditoire de Français baisse à chaque rentrée universitaire. Pendant l'année 1988-89, l'École comptait 592 étudiants de Français; l'année suivante, elle n'en avait plus que 514 et pour l'année 1990-91, le nombre était tombé à 431. À ce jour, le Centre de Calcul de l'Université n'a pas encore donné le décompte des étudiants choisissant l'étude du Français mais on peut parfaitement l'imaginer.

#### **IV. OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À L'E.U.E.E. DE SALAMANQUE**

La tâche du professeur de langues est certainement plus originale et plus riche que celle d'autres professeurs, même si, dans l'esprit des étudiants, la langue étrangère (et en particulier le Français qui a perdu son auréole de langue de prestige) n'est qu'une matière secondaire, largement devancée par les matières de spécialité comme la comptabilité, le droit, l'économie, etc.

Mais par contre, même si les horaires des langues vivantes ne sont les plus avantageux ni pour la discipline, ni pour les étudiants, ni pour les professeurs, même si les étudiants n'hésitent pas "sécher" un cours de français pour réviser un examen partiel, le professeur de Français bénéficie d'une situation particulière qui rend sa

tâche plus gratifiante, car il est presque le seul à faire son cours à des groupes plus réduits que ceux de ses autres collègues. En 1<sup>ère</sup> année, 5 groupes d'environ de 25 étudiants; en 2<sup>ème</sup> année, 4 groupes d'environ 30 étudiants et en 3<sup>ème</sup> année, 3 groupes un peu plus chargés mais ne dépassant pas les 50 étudiants. Dispensé d'utiliser le micro pour se faire entendre, le professeur de Français peut entretenir avec ses étudiants des rapports plus humains qui facilitent en classe l'expression orale spontanée, les questions ponctuelles en public, ainsi que les travaux en petits groupes, la prise de parole devant les camarades et tous les jeux pédagogiques si difficiles à mettre en œuvre devant des classes surchargées.

Le professeur de Français peut donc, en Français, initier ses étudiants à de nombreux "savoir-faire" qui lui seront utiles au cours de leur vie professionnelle et qu'aucun autre professeur n'enseignera. Prenons un exemple: lire une annonce d'emploi en français est un bon exercice; rédiger la lettre de réponse à l'annonceur aussi; élaborer le C.V. correspondant présente une nouvelle difficulté: qu'écrire dans un C.V.?, sur quels aspects insister pour se faire valoir?, dans quel ordre et comment présenter les éléments du C.V.?, comment calculer les prétentions salariales?, etc. Un autre aspect du même chapitre peut concerner l'annonceur lui-même: comment juger l'entreprise?, comment évaluer les propositions faites par l'entreprise?, etc. L'entretien avec le chef du personnel est une situation délicate à laquelle le professeur de Français peut préparer l'étudiant: quelles questions font les délices des recruteurs?, comment réagir?, quelles questions poser avant de rejoindre une entreprise?, etc. Autant de circonstances inattendues qu'il est bon de faire réfléchir les étudiants avant qu'ils ne s'y trouvent confrontés.

Le professeur participe lui aussi à la formation professionnelle de l'étudiant: des consignes strictes pour réaliser les exercices habituent au travail précis; les exercices en temps limité apprennent à gérer les précieuses minutes pour lesquelles on sera rétribué dans une entreprise; un travail à longue échéance oblige à prévoir une organisation et à hiérarchiser les diverses activités, etc.

En vérité, la tâche du Professeur de Français des Affaires dépasse depuis belle lurette l'étude de la correspondance commerciale sous toutes ses formes, comme il était coutume dans les anciennes Écoles de Commerce. En effet, il faut garder présentes à l'esprit deux lignes de force dans l'enseignement du Français des affaires: cultiver l'étude de la langue d'une part, (tout en renonçant à entrer dans l'infinie variété du savoir linguistique) et pratiquer la spécificité de la langue des affaires dans les situations courantes de la vie des entreprises et

de la vie économique. Comprendre des textes français de plus en plus longs, distinguer les articulations de textes de plus en plus complexes, en extraire l'essentiel, résumer, commenter tout extrait de la littérature économique en général, voilà les objectifs vers lesquels on peut tendre en fin de scolarité. Entre temps, on se sera efforcé de pratiquer tous les intermédiaires écrits et oraux de compréhension et d'expression: rédaction d'une circulaire, d'une carte d'invitation, interprétation d'une carte de visite, compte-rendu de documents écrits ou oraux, décodage d'un message publicitaire, etc.

Par ailleurs, le cours de Français des Affaires essaie d'accompagner les enseignants dispensés dans les autres matières de façon à ce que l'étudiant ait la satisfaction de réutiliser son savoir théorique dans une autre langue. C'est ainsi, par exemple, que le Professeur de Marketing ou de Commerce extérieur peut encourager ses étudiants à se mettre en rapport avec le Professeur de langues pour des travaux relatifs à sa discipline, dans le cadre d'une étude de marchés, par exemple.

Car enfin, disons-le une fois de plus, une École comme la nôtre ne forme pas des secrétaires bilingues (même si une bonne moitié de l'auditoire est composé de jeunes filles), mais des professionnels de la gestion et de l'administration des entreprises solidement armés d'un savoir théorique bien assimilé.

Enfin, il est un aspect que les professeurs de langues vivantes de l'École, en particulier les professeurs de Français, ont à coeur de renforcer, celui des échanges avec l'étranger, dans le but de compléter des connaissances, voire de faire acquérir une pratique qui permettra peut-être aux étudiants de mieux se situer sur le marché du travail. Pour les pays francophones, un échange de longue date dû à l'enthousiasme de plusieurs professeurs de l'École s'était établi avec l'I.U.T. de Bayonne-Pau, échange qui fut élargi à d'autres villes européennes sous les auspices des Programmes "Erasmus". Un autre programme fonctionne avec Louvain-La-Neuve, et des pourparlers sont en cours avec l'École Supérieure de Commerce de Caen-Le Havre et avec l'I.A.E. de Bordeaux. Ces échanges sont assortis de stages dans les entreprises locales.

## **V. REGARDS VERS LA VIE ACTIVE**

L'Université délivre, bon an mal an, quelques deux cents diplômes aux étudiants de l'École: rude sélection qui garantit la qualité du titre de "Diplomado en Ciencias Empresariales".

Dans la province elle-même, étant donné la faible industrialisation de la zone, les étudiants se placent plutôt dans des entreprises de services car les pôles traditionnels d'activité dans la province de Salamanque (textile -en déclin-, conserve charcutière -en essor-) et le gisement d'uranium -très controversé- sont loin d'absorber les promotions. Si les plus chanceux des promotions raliennent leur petite entreprise familiale, la grande majorité devra tenter sa chance ailleurs. Puisse ce bref exposé aider à faire connaître nos étudiants et à démontrer l'intérêt de nombre d'eux pour les entreprises françaises.